

Etiquetage des émissions en polluants volatils

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les produits de construction et de décoration sont munis d'une étiquette qui indique, de manière simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils.

Les produits concernés par cette nouvelle réglementation sont les produits de construction ou de revêtements de parois amenés à être utilisés à l'intérieur des locaux, ainsi que les produits utilisés pour leur incorporation ou leur application.

Sont ainsi concernés **cloisons, revêtements de sols, isolants, peintures, vernis, colles, adhésifs**, etc. dans la mesure où ceux-ci sont destinés à un usage intérieur.

Le niveau d'émission du produit est indiqué par une classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon le principe déjà utilisé pour l'électroménager ou les véhicules.



Matériaux sans composés organiques volatils COV: La terre cuite

Dans les matériaux de construction et d'isolation sains, les matériaux type « Terre cuite » de construction uniquement minérale (argile) n'émettent aucun COV et ne contiennent pas de substance nutritive (cellulose, lignine) dans les matériaux évitant ainsi le risque de formation de moisissures.



Les acteurs de la filière terre cuite ont des exigences plus fortes que la loi sur la qualité de l'air intérieur, ils étiquettent tous leurs produits de structure.

Ils apposent deux étiquettes au lieu d'une: une pour montrer l'absence de COV, l'autre pour montrer l'insensibilité aux moisissures.

Préconisations pour réduire l'exposition à ces polluants

Éliminer totalement les COV de notre environnement est impossible...quelques mesures simples permettent de limiter suffisamment leur concentration:

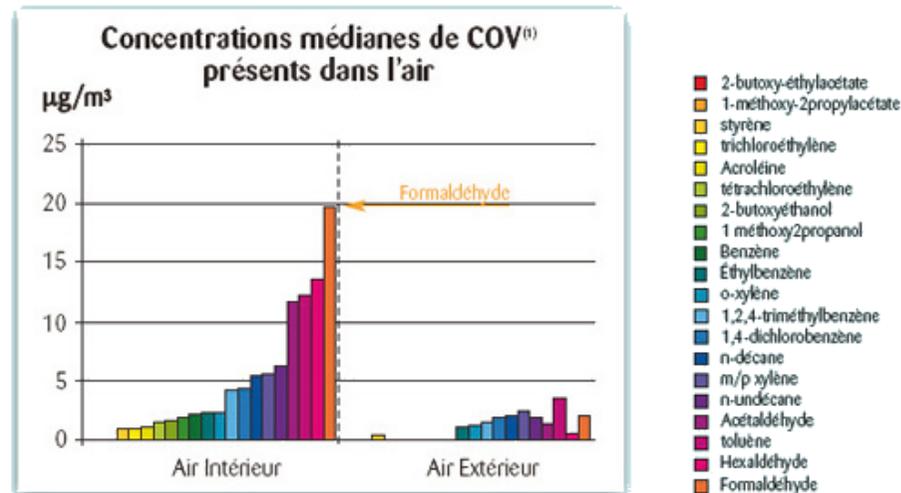
- **Assurer une bonne ventilation des habitats** afin:
 - D'extraire les COV qui sont relargués ou produit en permanence par les matériaux et les activités dans la maison.
 - De limiter l'humidité qui accroît leur émission.
- **Éviter d'utiliser**, dans l'aménagement intérieur, les **matériaux qui émettent le plus de COV**
- **Utiliser des produits de construction « très faiblement émissifs » de COV**
- **Jeter les emballages vides** ou produits entamés qui ne serviront plus
- Évitez le mélange de produits d'entretien
- **Utiliser des plantes d'épuratives** ou appareils d'épuration de l'air



F01a

Polluants chimiques

La pollution de l'air intérieur des logements est très insidieuse, cette pollution est pourtant plus nocive que celle de l'air extérieur, car ses composants et ses concentrations sont invisibles, pourtant, ses effets sont comparables.



Source : Étude habitat de l'Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI)

La pollution de l'air intérieur des maisons provient de multiples sources.

Une partie de ces polluants sont nommés C.O.V. (Composés Organiques Volatils).

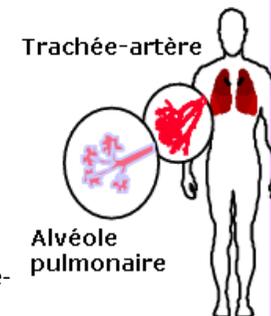
Organique, signifiant « qui contient du carbone ».

Les principaux polluants de l'habitat sont classés en différentes catégories et leur taille parfois microscopique leur permet de pénétrer profondément dans l'organisme

PM 10 Les **particules fines**, très fines et ultrafines peuvent pénétrer dans les **bronches**

PM2.5 Les **particules très fines**, peuvent pénétrer dans les **alvéoles pulmonaires**

PM 1.0 Les **particules très fines et ultrafines** peuvent péné-



COV - composés organiques volatils

Où trouve t-on ces polluants ?

Ethyl-benzène

Peut-être présent dans des revêtements en PVC, mousses de polyuréthane, cires, carburants, etc...

Dichlorobenzène

Issu notamment de moquettes, tapis, colles d'ameublement, cires, etc...

Butoxyéthanol

Peut être présent dans les peintures, vernis, traitement du bois, fongicides, silicones, etc...

Formaldéhyde

Issu notamment des fumées de cigarettes, panneaux de particules ou de bois, bois collés, panneaux de fibres, peintures, colles, mousses isolantes, magazines, etc...

Acroléine

Dégagée lors de pyrolyse des huiles végétales et animales, mais aussi les modes de cuisson notamment au gaz émettant des COV.



Styrène

Issu notamment de matériaux isolants, mousse de polyuréthane, matières plastiques, fumées de cigarettes, etc....

Triméthylbenzène

Peut être présent dans la fabrication de colorants de parfums et de résines, vernis, goudrons, carburants, huiles minérales, etc....

Toluène

Issu des peintures, vernis, colles, moquettes, tapis, silicones, vitrifiant, mousse de polyuréthane, adhésifs, etc....

Tétrachloroéthylène

Présent dans des peintures, décapants, vernis, colles, insecticides, etc....

Acétaldéhyde

Peut-être présent dans des isolants, panneaux de particules, fumée de cigarette, etc...

Xylène (et dérivés)

Issu de peintures, colles, vernis, résines, produits nettoyants, etc...

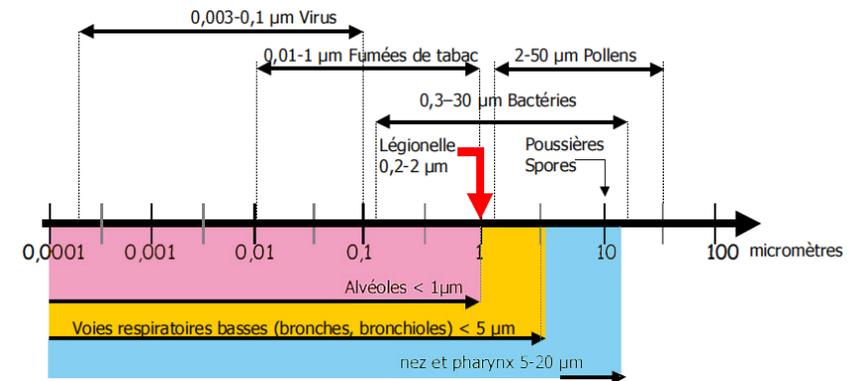
Les effets des COV sur la santé



Différents troubles liés aux COV ont été identifiés. Les fréquences et délais d'apparition de ces troubles varient en fonction de la durée d'exposition, du type de polluant, de la sensibilité du sujet et de nombreux facteurs plus ou moins identifiés.

Pathologies possibles:

- Irritation des yeux, voies respiratoires qui peut apparaître dès 10µg/m³ (0.008ppm=8ppb) de formaldéhyde
- Sensation d'inconfort, de fatigue, de malaise
- Nausée voir vomissements
- Maux de tête
- Hypersensibilité aux odeurs
- Saignement de nez (formaldéhyde)
- Symptôme respiratoire: difficultés pour respirer, asthme
- Allergies cutanées (eczéma)
- Signes neurologiques: somnolence, troubles de l'équilibre, de la mémoire, sensation d'ivresse, difficultés de concentration, maladresse dans les gestes, altérations comportementales, troubles sensoriels (vue, etc.)
- Troubles des reins, de l'appareil digestif, du foie, du cœur, en cas d'exposition aiguë ou d'exposition chronique répétées
- Troubles de la reproduction



Des valeurs guides sont fournies par les systèmes d'évaluation du risque et les organismes de santé publique:

VGAI: valeurs guides fournies par l'air intérieur

VTR: valeurs toxicologiques de référence de l'ANSES

HCSP: Recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique

Pour plus de renseignements sur ces valeurs:

ARS: agence régionale santé, CHRU, le laboratoire Kudzu Science qui distribue des kits d'analyse pour les particuliers (79 à 349€ kit+analyse)